

CENTRE
NEUCHÂTELOIS
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vies

Rapport de gestion 2022



Rapport d'activité

Message du Président	4-5
Le Conseil d'administration	6-7
Message de la Directrice générale	8-9
Le Comité de direction	10-11
Nos lieux de soins	12-13
Direction médicale	14-15
Direction des soins	16-17
Direction des relations et des ressources humaines	18-19
Direction des systèmes d'information	20-21
Direction des finances & de l'exploitation	22-23
Départements	
Département de l'enfance et de l'adolescence	26-27
Départements de l'adulte 1 et 2	28-31
Département de l'âge avancé	32-33
Institut de formation et recherche en santé mentale	34-43

Rapport de gestion

Comptes de résultat et commentaires	46-47
Bilan	48

Le CNP s'est consacré à la préparation de la stratégie 2030 durant l'année



» © CNP - Communication

Message du Président

L'année 2022 a débuté par la nomination du Conseil d'administration pour une période nouvelle de quatre ans. Le Conseil d'Etat a renouvelé sa confiance aux six membres déjà en place lors de la législature précédente, tout en nommant une nouvelle venue, Madame Isabelle Cohen-Sohal, experte en finance, pour occuper le dernier siège laissé vacant après le départ de M. Julien Heider.

Sur le plan des activités, le CNP s'est concentré sur sa mission de base, qui consiste à conduire la politique sanitaire du canton de Neuchâtel dans le domaine de la santé psychique, en collaboration avec les institutions partenaires. Le virage ambulatoire amorcé il y a quelques années constitue l'axe de développement principal de l'institution. Il mobilise beaucoup de ressources, d'engagement - donc de temps - de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. La mise en œuvre et la consolidation de ce nouveau paradigme obligent à des changements organisationnels au niveau humain ainsi que dans le domaine des infrastructures. Il nécessite un investissement important en termes de communication, de clarifications et de partages, pour réunir les collaboratrices et les collaborateurs sur cette voie commune, en garantissant des prestations de qualité.

Le CNP s'est également consacré à la préparation de la stratégie 2030 durant l'année 2022. La stratégie 2030 constitue un outil indispensable pour donner à la direction de l'institution une feuille de route claire et les moyens de la réaliser pour permettre de répondre aux besoins en santé mentale de la population neuchâteloise.

Le Conseil d'administration et la direction générale ont, d'une part, poursuivi et complété les travaux préparatoires commencés en 2021 et, d'autre part, mené les discussions nécessaires à différents niveaux politiques (avec notamment une rencontre avec le Conseil d'Etat) et institutionnels, afin de consolider sa Stratégie 2030.

Le Conseil d'administration se réjouit de poursuivre sa mission dans ce cadre, puisque le Grand Conseil devra se prononcer sur cette stratégie 2030 durant l'année 2023.

Le CNP réalise un important travail au profit de la santé mentale des personnes résidant dans le canton de Neuchâtel. Pour mener à bien sa mission, il devra surmonter les nombreux défis à venir, parmi lesquels on peut mentionner :

- la consolidation de la gouvernance,
- le développement d'outils numériques qui soient en rapport avec les exigences actuelles,
- l'assainissement de la situation financière,
- le recours à des infrastructures adaptées.

Ces défis s'ajoutent aux éléments externes imprévisibles, qui s'inventent régulièrement dans les calendriers, tels que la pandémie, un marché de l'emploi problématique ou la crise énergétique.

Le Conseil d'administration s'engage à relever ces défis avec la direction générale et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Il tient aussi à leur exprimer sa reconnaissance pour leur engagement en ces temps particuliers, à les remercier toutes et tous pour la qualité de leur travail et dévouement à l'institution. Il se réjouit de pouvoir compter avec elles et eux pour offrir à la population neuchâteloise la qualité de soins qu'elle attend. Il adresse aussi ses remerciements aux partenaires et aux autorités pour l'état d'esprit positif qui marque nos collaborations.

Pour le Conseil d'Administration

Jean-Pierre Brügger,
Président

Le Conseil d'Administration



Jean-Pierre Brügger
Président



Sabrina Burgat
Vice-Présidente



Laurent Isch
Membre



Khedidja Girardet
Membre



Bertrand Nussbaumer
Membre



Pr Charles Bonsack
Membre



Isabelle Cohen Solal
Membre

Le travail accompli par l'ensemble de notre personnel mérite d'être salué



© CNP - Communication

Positionnement du CNP (sur 4.0)

Le CNP est un acteur important du canton	3.5
Respecte la dignité humaine	3.3
Est facilement atteignable/disponible en cas d'urgence	3.2
Propose une prise en charge rapide en fonction du besoin	3.1
Prodigue des soins de qualités	3.1

Extrait de l'étude d'image 2022 auprès de 500 particuliers

Message de la Directrice générale

Le calme après la tempête ? La nouvelle normalité

Après deux ans de pandémie, l'espoir d'un « retour à la normale » s'est rapidement estompé. À la sortie de la crise sanitaire, l'épuisement des équipes était palpable : absentéisme, pressions financières et démissions ont impacté le bon fonctionnement des services en début d'année et retardé le développement de certaines prestations. Au moment de remonter la pente, la crise énergétique est venue s'imposer parmi les préoccupations institutionnelles, suscitant de nouvelles incertitudes et demandant des adaptations supplémentaires.

Face à ces difficultés, le CNP a fait preuve d'une extraordinaire résilience, démontrant sa capacité à faire évoluer sans cesse ses outils organisationnels, technologiques et intellectuels, pour s'ajuster aux changements de l'environnement. Un environnement qui, non sans raison, a été dénommé VUCA (Volatile, Uncertain, Complex, Ambiguous) par certains sociologues.

L'année a ainsi été marquée par de grandes transformations : après la fermeture du site de Perreux en 2021, un important travail de réorientation opérationnelle a été réalisé en 2022, afin d'assurer le développement de prestations ambulatoires et mobiles au plus près du lieu de vie des patient-e-s.

Ce changement de paradigme clinique a été accompagné par la consolidation d'un modèle de gouvernance partagée et agile, spécialement conçu pour assurer l'adaptation continue de l'institution, tout en conservant sa continuité stratégique et opérationnelle. La notion de "continuité" revêt pour le CNP d'une importance décisive : en effet, pour une institution agile, la capacité à maintenir un cap stratégique est cruciale, afin de préserver au fil des changements le sens de l'action. Dans ce contexte, l'élaboration des options stratégiques 2023-30 a pris tout son sens.

Au printemps 2022, la vision 2030 du CNP a été présentée à l'ensemble des partenaires du réseau socio-sanitaire cantonal : soins de qualité, viabilité financière et travail en réseau en sont le fil rouge. Revu à la lumière des résultats de la consultation, le document final a été soumis au Conseil d'État en octobre.

Le travail accompli par l'ensemble de notre personnel en 2022 mérite d'être salué. Malgré les défis sans précédent auxquels nous avons été confrontés, le CNP a su évoluer tout en restant fidèle à sa mission de santé publique. Sur le plan clinique, les résultats ont été réjouissants : parmi les indicateurs les plus parlants, on citera la diminution du nombre d'hospitalisations par rapport à la situation pré-COVID-19, ainsi que les résultats positifs issus de l'enquête de satisfaction menée auprès de la population neuchâteloise. Cependant, d'un point de vue strictement financier, la sous-occupation hospitalière, le développement des soins mobiles, l'inflation et la succession des crises ont mis en évidence les fragilités du système. Au niveau politique, une réflexion approfondie sur les futures modalités de financement de l'institution s'impose, afin d'identifier des solutions durables pour les années à venir.

A l'aube d'un nouveau cycle stratégique, le CNP entame une nouvelle étape de maturation institutionnelle. Fort de l'expérience acquise au cours de ces dernières années, animé par un engagement collectif au service des patient-e-s, le CNP continuera à faire preuve de résilience et à innover ses pratiques pour répondre aux besoins changeants de notre communauté.

Raffaella Diana
Directrice générale

Le Comité de Direction



Raffaella Diana
Directrice générale



Dre Nathalie Koch
Directrice médicale



Marielle Prevos-Morgant
Directrice des soins



Dr Hugues Paris
Médecin-chef,
département
enfance et adolescence



Nicolas Racine
Infirmier-chef,
département
enfance et adolescence



PD Dr med Stéphane Saillant
Médecin-chef,
département
adulte 1



Annick Wohlhauser
Infirmière-chef,
département
adulte 1



Maria Biundo
Directrice des finances
et de l'exploitation



Florence Both-Richardin
Directrice des relations &
des ressources humaines



Frédéric Martin
Directeur des systèmes
d'information



Dre Alessandra Solida
Médecin-chef,
département
adulte 2



Habiba Khelifi
Infirmière-chef,
département
adulte 2

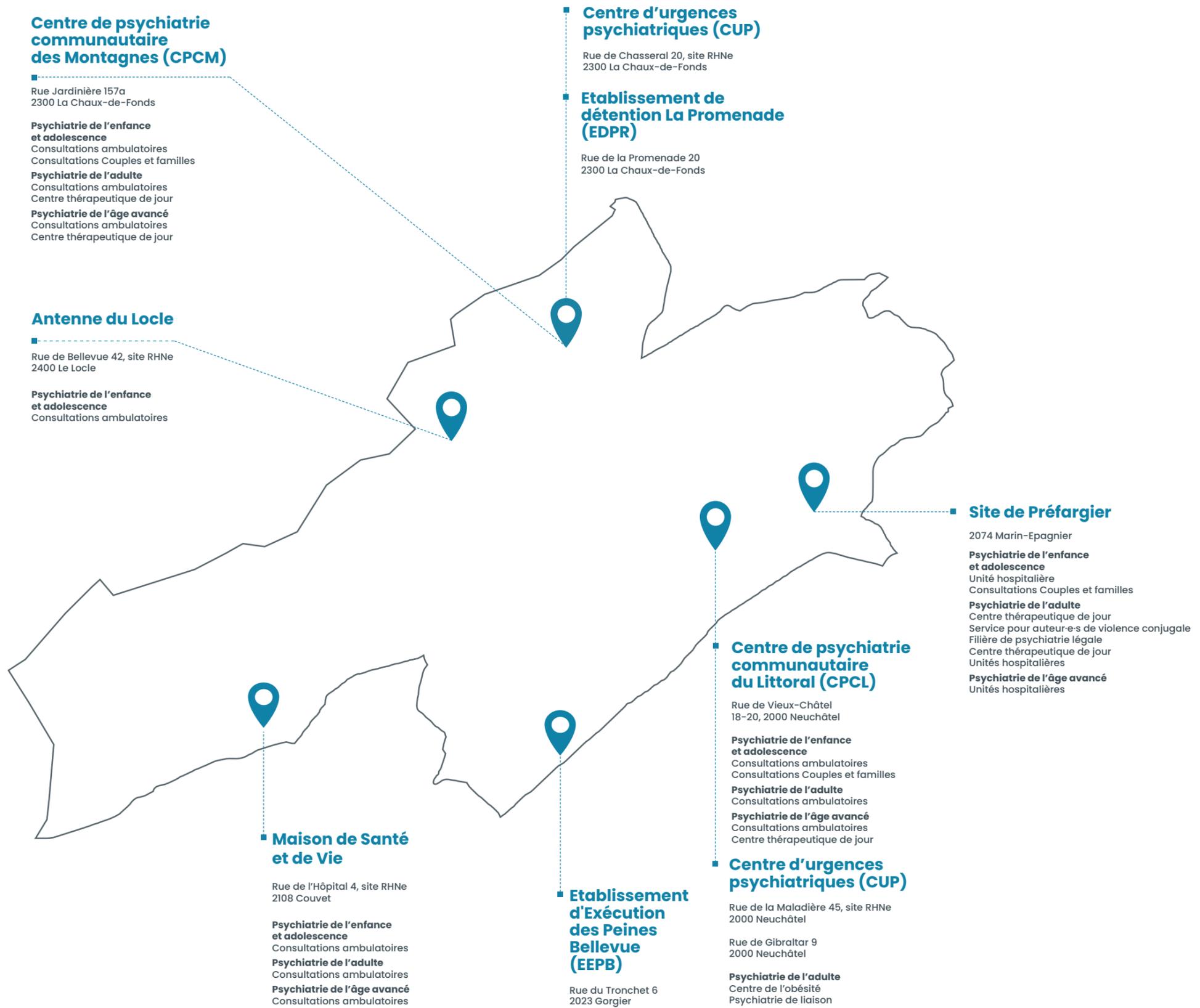


Dr Umberto Giardini
Médecin-chef,
département
âge avancé



Fernanda Santos
Infirmière-chef,
département
âge avancé

Nos lieux de soins



Direction médicale

Concernant la Direction médicale (DME), en parallèle à nos activités habituelles consacrées à la bonne qualité des soins et la sécurité des personnes souffrant dans leur santé mentale, nous avons mené plusieurs travaux de fond tout au long de l'année 2022.

Nous avons ainsi révisé la matrice d'accès au dossier du-de la patient-e, en collaboration avec la Direction des soins. Un travail complexe et peu visible, mais essentiel à la bonne tenue du dossier informatisé.

L'objectif de ce projet visait à améliorer la continuité des soins dans les unités du CNP, en offrant un accès facilité aux informations médicales à chaque membre de l'équipe clinique qui s'occupe d'une même personne. Aujourd'hui, l'accès aux informations de l'hôpital pour les équipes soignantes ambulatoires - et inversement - se retrouve facilité, et ce, dans le respect des droits du-de la patient-e.

Ce travail nous a aussi amenés à réviser la brochure d'accueil sur les droits et devoirs des patient-e-s suivi-e-s ou hospitalisé-e-s au CNP, afin que la gestion des informations cliniques au CNP soit complètement transparente.

L'année 2022 a aussi été consacrée à esquisser la stratégie de la relève médicale.

Ainsi, pour améliorer la formation de nos plus jeunes médecins, nous avons introduit des cours en lien avec l'examen clinique et la psychopharmacologie.

En parallèle, nous avons également mis en place un séminaire de gouvernance clinique, destiné à donner du sens aux nombreuses activités vécues comme trop administratives par les médecins. Pour ce faire, durant ce séminaire, nous invitons des partenaires externes, comme l'Office de l'Assurance-invalidité, pour qu'ils puissent expliquer les raisons pour lesquelles il est important d'exécuter avec soins les rapports adressés aux instances non cliniques.

Enfin, la nouvelle réglementation applicable aux psychologues a représenté un défi majeur. Nous avons adapté la saisie des prestations, en collaboration avec la gestion administrative des patient-e-s, et un nouveau processus d'établissement d'une ordonnance pour la psychothérapie effectuée par les psychologues a été introduit.

Les changements liés à cette nouvelle ordonnance ont ainsi été essentiellement d'ordre technique pour 2022. Cependant, les discussions générées par ce projet ont permis de définir les travaux à mener par la suite. En 2023, il s'agira ainsi de clarifier et repenser le parcours des formations des psychologues, mais aussi leur rôle dans l'institution, en cohérence avec l'élaboration de la stratégie de la relève globale des professions médicales, psychologiques et infirmières.

Dre Nathalie Koch
Directrice médicale



103
MÉDECINS



25
MANDATS
D'EXPERTISES
PSYCHIATRIQUES



83
MÉDECINS
EN FORMATION
POSTGRADUÉES
TITRE FMH PSYCHIATRIE
PSYCHOTHÉRAPIE

La nouvelle réglementation applicable aux psychologues a représenté un défi majeur



Direction des soins

Pour la Direction des soins (DSO), l'année 2022 a été marquée par une restructuration de son fonctionnement, tout en tenant compte de l'existant. Cette nouvelle organisation comprend notamment la mise en place d'actions communes à la Direction médicale (DME) liées à la qualité clinique : Critical Incident Reporting System (CIRS), Droits et devoirs des patient-e-s suivi-e-s ou hospitalisé-e-s au CNP, commission des pratiques, Peer Review, Dossier informatisé du patient (DIP), et Dossier électronique du patient (DEP), et se décline, entre autres, en un collège infirmier organisé de manière à favoriser une communication et des actions transversales entre départements.

Evoluer dans un environnement incertain toujours en mouvement, complexe et exigeant, est un défi permanent, individuellement et socialement, qui exige une capacité d'adaptation certaine. Dans les soins, cette capacité d'adaptation nécessaire va avec l'exigence d'une démarche éthique, de bonnes pratiques, de soins de qualité et sécuritaires, et d'une activité efficiente, sollicitant gestion du temps clinique et management participatif. Un enjeu majeur, tout comme le recrutement, la valorisation des parcours professionnels et la rétention d'infirmier-ère-s, qui nécessite de formaliser un plan d'intégration et de formation attractif, en lien avec la Direction des relations et ressources humaines.

« Réaliser le bon soin au bon moment par la bonne personne » : cet objectif de la DSO a été poursuivi durant cette année 2022 par des actions liées à la prévention, l'innovation, la recherche, la formation et le renforcement des liens avec les partenaires.

Jusqu'au mois de mars, l'année 2022 a été marquée par les mesures de prévention ou de traitement liées encore à la crise sanitaire. Ce n'est qu'au second semestre, après trois ans de suspension, que des projets ont pu être réactivés, par exemple dans le domaine Prévention et contrôle des infections (PCI), avec la mise à jour des protocoles infectieux.

De même, dès la levée des dernières restrictions liées au COVID, les formations à destination du personnel infirmier préexistantes, comme les formations liées à l'urgence (gestes de secours, risque suicidaire), ont pu à nouveau être mises en œuvre très rapidement, grâce à la structuration du Centre de formation de l'IFRSM.

D'autres formations ont été mises à jour puis redéployées, comme la « prévention et gestion de la violence », directement liée à un concept global, élaboré en 2022 et incluant le suivi des risques CIRS. La validation du concept s'est étendue à 2023 et fera l'objet d'un article scientifique en 2024.

Toujours en lien avec la formation, notre objectif immuable de renforcer les compétences en psychiatrie, inscrit dans le plan de recrutement de la relève infirmière, a pu se concrétiser cette année : quatre infirmier-ère-s ont débuté un CAS en psychiatrie de l'Association romande des institutions psychiatriques (l'ARIP), nos partenaires avec qui, par ailleurs, a débuté une réflexion sur la dotation hospitalière en soins.

Concernant la politique des soins infirmiers, sa révision et sa mise à jour ont été l'une de nos priorités en 2022. Quasi aboutie fin d'année, elle sera intégrée, début 2023 au document « Politique de Gouvernance Clinique », qui réunit les politiques DSO et DME.

L'année 2022 nous a aussi permis de développer des actions communes avec le Service de prévention et de promotion du Service cantonal de la santé publique. Nous pouvons citer en exemple la projection du film « Loulou » suivie par une table ronde, organisée lors de la journée mondiale de la santé mentale, ou encore la conférence sur l'empowerment du-de la patient-e et la présentation des Ambassadeur-ric-e-s en santé mentale.

Enfin l'automne 2022 a vu, malgré le nombre restreint de praticien-ne-s formateur-ric-e-s dû à la situation post-



4
ÉTUDIANT-E-S
EN SOINS
INFIRMIERS ES



46
ÉTUDIANT-E-S
EN SOINS INFIRMIERS
HES



20
FORMATIONS
SPÉCIFIQUES AU
DOMAINE DES
SOINS

COVID, le développement de nouveaux programmes par le spécialiste de formation. Ils seront organisés en 2023 et porteront, par exemple, sur la sensibilisation à la spiritualité. En 2022, la DSO a mis l'accent sur la démarche globale d'accompagnement des patient-e-s et des proches. Un poste d'infirmier en éducation thérapeutique (ETP) a été créé, ce qui a permis la construction d'un programme de sensibilisation à l'éducation thérapeutique à destination des collaborateur-ric-e-s soignant-e-s, dont la mise en œuvre est attendue au printemps 2023. Simultanément un programme personnalisé en Education thérapeutique dédié aux patient-e-s et à leurs proches a été initié en collaboration avec les associations de patient-e-s.

L'éducation thérapeutique est pressentie comme l'objet d'un projet de recherche pour 2023-2024, dans lequel l'infirmière spécialiste clinicienne sera aussi impliquée. En 2022, celle-ci a déjà participé activement à l'élaboration d'un projet de recherche sur la résilience des infirmier-ère-s, en collaboration avec la Haute Ecole Arc (HE Arc). Projet déposé auprès du Fonds national suisse (FNS).

Finalement, un projet ambitieux qu'il est important de relever est l'implémentation des Infirmier-ère-s Praticien-ne-s spécialisé-e-s (IPS). Débuté en 2022, il s'inscrit dans une stratégie de développement de

l'attractivité de la profession, dans la mise en valeur du métier infirmier et la complémentarité du rôle médical dans une perspective innovante. Ce sujet fera l'objet d'un groupe de travail médico-infirmier, à l'automne 2023, date d'entrée en formation de deux IPS du CNP. En conclusion, l'année 2022 de la DSO a été marquée par la mise en place d'une qualité de communication suffisamment transparente et solide pour permettre le développement d'actions transversales, de nouveaux réseaux et partenariats, de nouveaux programmes de formation et activités visant aussi bien la valorisation du rôle infirmier que l'empowerment du patient. Le tout contribuant à la visibilité du CNP. Une dynamique à consolider en 2023 !

Marielle Prevos-Morgant
Directrice des soins

RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

*EPT



434
PERSONNEL SOIGNANTS*
417 EN 2021



545
COLLABORATEUR·RICE·S*
540 EN 2021



110
APPRENTI·E·S ET STAGIAIRES
92 EN 2021



132
FONCTIONS



36
NATIONALITÉS



362
PERSONNEL FÉMININ

FORMATION



396
COLLABORATEUR·RICE·S FORMÉ·E·S
226 EN 2021



83
MÉDECINS EN FORMATION POSTGRADUÉES FMH PSYCHIATRIE PSYCHOTHÉRAPIE
85 EN 2021



1'487
HEURES DE FORMATION INTERNE
1'165 EN 2021

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



22
ACCIDENTS PROFESSIONNELS
33 EN 2021



948
JOURS D'ABSENCE ACCIDENTS PROF.
1'202 EN 2021

Direction des relations et ressources humaines

L'année 2022 a été marquée par l'intensification des efforts de gestion visant à concilier toujours plus efficacement qualité des soins et économicité, tout en adaptant l'approche thérapeutique aux besoins des patient·e·s et aux meilleures pratiques de psychiatrie moderne.

L'organisation des départements cliniques du CNP et la manière de travailler ont donc continué à évoluer en profondeur : le travail d'accompagnement au changement de la part de la Direction des relations et ressources humaines a été important et reste un défi majeur pour les années à venir.

En sus des évolutions de culture institutionnelle énoncées ci-dessus, d'autres changements qui se sont imposés cette année ont demandé à l'institution une capacité d'adaptation rapide. Parmi ceux-ci, on citera notamment la modification de la loi réglementant les métiers de psychologues (passage d'un modèle de délégation à un modèle de prescription), qui a nécessité de revoir en profondeur la manière de travailler de ces professionnel·le·s, ainsi que des médecins prescripteur·rice·s ; sur le plan institutionnel, elle a aussi nécessité de revoir l'organisation entière du parcours de carrière des psychologues, les rôles et responsabilités des titulaires, et par conséquent, les rôles et responsabilités du CNP, notamment dans le domaine de la formation des psychologues.

Ces mutations interviennent dans une période post-COVID qui se caractérise, partout dans le monde du côté des soignant·e·s, par une grande fatigue et par un questionnement de fond quant à la reconnaissance de leur rôle, tant par la patientèle que par les pouvoirs publics, qui tentent de juguler les coûts de la santé en maîtrisant les budgets des institutions de santé.

La fatigue, couplée à une « crise existentielle » du personnel soignant et à la rigueur budgétaire, se traduit par une recrudescence des niveaux d'absentéisme, des difficultés de fidélisation, ainsi que des difficultés de recrutement, faute de main-d'œuvre qualifiée suffisante.

Dans ce contexte, le repositionnement de la Direction des relations et ressources humaines entrepris en 2019, qui est venu ajouter une fonction d'accompagnement des équipes et des individus à la fonction administrative traditionnelle, a été instrumental. En effet, les deux services de formation et d'accompagnement des talents n'ont eu de cesse de soutenir collaborateur·rice·s et responsables.

La modernisation en cours de nos pratiques de recrutement a, quant à elle, également permis de faire face honorablement aux besoins en personnel sur un marché de l'emploi plus que tendu.

Florence Both-Richardin
Directrice des relations et ressources humaines

Direction des systèmes d'information

Les institutions de santé du canton de Neuchâtel s'appuient sur les compétences du CIGES pour la gestion de leurs systèmes d'information. L'intérêt de cette organisation est de permettre de fédérer les compétences et méthodes de travail autour d'outils communs entre nos différentes institutions.

Du point de vue du système d'information clinique, l'année 2022 a représenté un tournant important pour le CNP, avec le lancement du projet de remplacement de Cariatides par le dossier patient Carefolio Acute. Le remplacement du DIP (Dossier Informatisé du Patient) était devenu nécessaire suite à l'annonce du dépôt de bilan de la société Symaris, éditrice du dossier patient Cariatides, à fin 2023. Ce projet, qui va s'étaler jusqu'au deuxième semestre 2024, représente un investissement important pour l'institution, tant du point de vue financier qu'humain, avec notamment la constitution d'une équipe projet mixte CNP/CIGES de sept personnes.

L'année 2022 a aussi été marquée par la finalisation de plusieurs projets importants, comme le premier projet BI (Business Intelligence – Informatique décisionnelle) pour la définition des premiers indicateurs, le projet ECM (Enterprise Content Management – Gestion des contenus d'entreprise) et la contribution au démarrage du projet cantonal du DEP (Dossier Electronique du Patient).

Cette année nous a également permis de finaliser plusieurs études préliminaires en vue du lancement de nouveaux projets pour l'année 2023. Parmi ceux-ci, nous pouvons signaler la recherche

d'un outil de planification stratégique et budgétaire (permettant de faciliter le suivi et les revues des objectifs institutionnels sur le court, moyen et long terme), ainsi que la sélection d'un outil de gestion de workflows permettant l'automatisation de processus opérationnels.

Les projets susmentionnés témoignent de la volonté du CNP d'accélérer son processus de transformation numérique. Ils s'inscrivent également dans une vision stratégique plus large, visant à doter l'institution d'un système d'information performant, apte à renforcer l'efficacité et l'efficience des processus opérationnels et décisionnels.

Enfin, l'année 2022 a malheureusement aussi été marquée par plusieurs cyberattaques réussies, notamment auprès de cabinets médicaux privés du canton et de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Ces actions ont mis en exergue l'importance de la cybersécurité pour les institutions de santé et nous ont confortés dans notre choix de lancer une campagne de sensibilisation à la cybersécurité, en collaboration étroite avec le CIGES. Cette campagne, nommée « DiagnoPhish », a été lancée en fin d'année et se poursuivra en 2023. Elle permettra à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs exposé-e-s à des risques de cybersécurité de plus facilement détecter les communications ou sites web malveillants, mais aussi d'éviter les pièges tendus par les pirates et d'assimiler les bonnes pratiques et bons gestes en cas de doute.

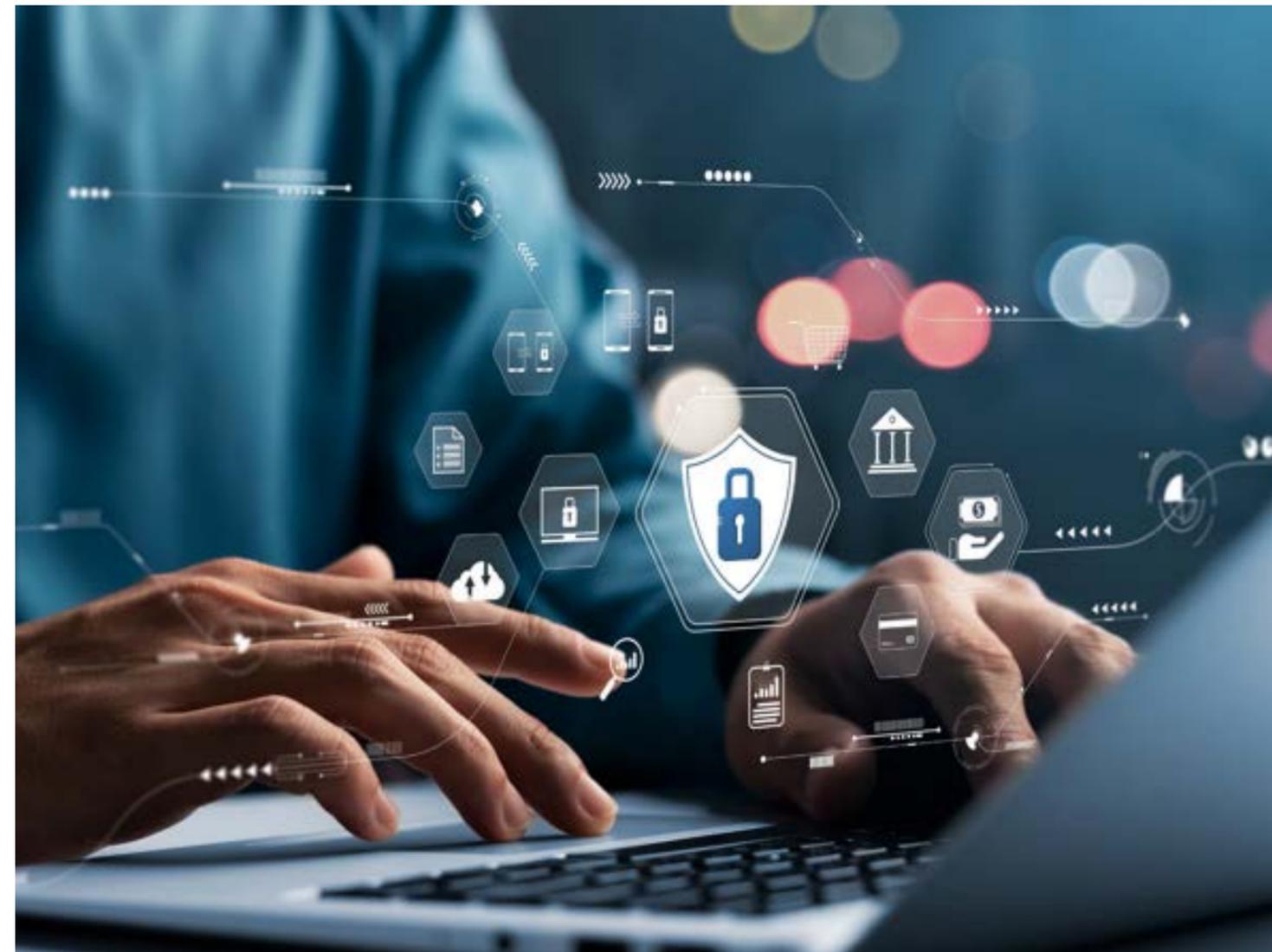
Frédéric Martin
Directeur des systèmes
d'information


46
COLLABORATEUR-RICE-S


16.5%
TEMPS CONSACRÉ
AU CNP


22
PROJETS PLANIFIÉS


11'156
HEURES DE TRAVAIL
(≈ 6.2 EPT)



Direction des finances et de l'exploitation

L'année 2022 a été marquée par des défis importants dans le monde de la santé en général, et notre institution n'a pas été épargnée. Alors que nous continuons à faire face à des coûts de plus en plus élevés pour fournir des soins de qualité, la potentielle pénurie d'énergie, ainsi que l'inflation, ont représenté des sujets de préoccupation majeurs.

En dehors de ces difficultés conjoncturelles, notre institution reste aussi confrontée aux défis qui l'occupent depuis déjà plusieurs années. Ainsi, en 2022, nous avons continué à nous adapter pour répondre aux besoins de la population, en privilégiant une prise en charge dans le milieu et en essayant de trouver un équilibre entre nos coûts et nos recettes.

Le secteur des infrastructures a également poursuivi son travail de recherche de solutions face aux réalités d'un site hospitalier vieillissant, qui ne répond plus aux normes de la psychiatrie moderne et qui nécessite d'importants travaux de remise à niveau. En 2022, plusieurs facteurs ont ainsi directement impacté l'organisation ainsi que le résultat financier du CNP.

Le premier facteur a concerné la facturation ambulatoire, qui n'a pas atteint la cible escomptée. La facturation ambulatoire est la somme de toutes

les prestations fournies auprès des patient-e-s et le réseau de santé. Ces données, enregistrées par le personnel soignant au moment de la prestation, sont indispensables à l'obtention de tarifs adéquats auprès des assurances qui, de leur côté, cherchent à réduire les coûts. Elles sont également nécessaires pour l'Etat, qui, dans la même démarche, vise à diminuer chaque année le montant dédié aux prestations d'intérêt général.

L'année 2022 a aussi été marquée par l'introduction d'un nouveau système de tarification pour les psychologues-psychothérapeutes (LPsy). Comme tout changement d'envergure, l'introduction de cette nouveauté a provoqué, dans un premier temps, un impact majeur sur le fonctionnement institutionnel qui a dû rapidement être adapté : le CNP a ainsi vu ses coûts administratifs augmenter pour intégrer cette nouvelle tarification dans ses processus internes.

Le deuxième facteur ayant fortement impacté le résultat financier 2022 a été l'augmentation des coûts de personnel, qui, depuis plusieurs années, représentent plus de 80% des charges. Ces coûts étant étroitement associés au coût de la vie et aux charges sociales. Le CNP a donc dû trouver des moyens d'absorber l'augmentation de ces coûts tout en maintenant la qualité des soins.

Le troisième facteur qui a marqué l'année 2022 a été le risque de pénurie d'énergie. Ce scénario aurait eu un impact important sur le fonctionnement du CNP et la prise en charge des patient-e-s. La Direction générale, en accord avec le Service cantonal de la santé publique, a donc pris la décision d'acheter un groupe électrogène, pour pouvoir faire face à d'éventuels délestages et assurer ainsi la qualité des soins et la sécurité des patient-e-s, le cas échéant. Un plan de continuité a aussi été établi et testé.

En termes d'amélioration de l'efficacité énergétique, les mesures mises en place, combinées à la douceur de l'hiver, nous ont permis de réaliser des économies importantes.

Enfin, malgré la perspective de la construction d'un nouvel hôpital en 2030, le CNP se doit de rénover ses bâtisses et investir dans des équipements et des infrastructures, afin d'offrir des soins de qualité dans un environnement de travail sûr et adéquat. Des rénovations importantes des locaux dans quatre unités hospitalières sont ainsi prévues en 2023. Dans cette perspective, un travail préparatoire important a déjà débuté en 2022, qui a permis d'établir les déménagements et les rocadés entre les unités que ces travaux vont provoquer.

Maria Biundo
Directrice des finances
et de l'exploitation

-58'000 kWh
ECONOMISÉS
GRÂCE À L'INTRODUCTION
DE LA TECHNOLOGIE LED



-19%
ÉNERGIE DE
CHAUFFAGE
CONSOMÉE



-7,3%
ÉNERGIE
ELECTRIQUE
CONSOMÉE





10'887
PATIENT·E·S VUS
AU CNP EN 2022
(10'464 EN 2021)



823
PATIENT·E·S EN
HÔPITAL DE JOUR
(1'018 EN 2021)



113
LITS HOSPITALIERS



39'817
JOURNÉES
D'HOSPITALISATION



131'780
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES
AU CNP EN 2022
(125'955 EN 2021)

Les Départements

Département enfance & adolescence

La souffrance psychique des enfants et des adolescent-e-s est en progression. Les raisons générales, retrouvées dans tous les pays occidentaux, en sont multiples : conséquence de la crise sanitaire et du confinement, symptômes des éclatements familiaux, attention aux conséquences des violences et des abus dans l'enfance, réfugié-e-s au parcours migratoire traumatique... Plus localement, la réorganisation qu'a connue le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse du canton de Neuchâtel (SPAJ), avec lequel notre collaboration est forte, a aussi eu des répercussions sur les patient-e-s les plus précaires.

En 2022, le Département de l'enfance et de l'adolescence du CNP a répondu avec des moyens constants et des propositions innovantes : réorganisation de notre offre de soins avec une orientation d'une partie de nos ressources médico-psychologique vers la gestion de l'expressivité critique de la souffrance psychique, développement de l'accompagnement infirmier de transition en post-hospitalisation, renforcement de notre activité de liaison pédiatrique et équipe mobile. Soulignons aussi l'engagement et le volontarisme de toutes et tous pour faire face une augmentation de près de 30 % des demandes en ambulatoire sur les trois dernières années.

Nous avons continué à renforcer notre collaboration avec les Départements de l'adulte du CNP ; ainsi un programme à destination des patient-e-s souffrant de trouble des conduites alimentaires a été conceptualisé avec le Département de l'adulte 1. De même, nous avons construit une ambitieuse collaboration en vue de la création d'un programme ciblé sur les troubles psychotiques débutants (TIPP), avec la Dre Solida, Médecin-chef du Département de l'adulte 2.

Notre collaboration avec les structures cantonales prenant en charge l'enfance en danger, comme les élèves en enseignement spécialisé, se poursuit et se renforce par la signature progressive de contrats de collaboration. Nous avons également développé une offre spécifique à destination des réfugié-e-s mineurs

accueillis au centre de requérants de Boudry.

Le département est aussi présent dans de nombreuses instances cantonales que nous avons retrouvées avec plaisir et efficacité en présentiel cette année. Les citer serait trop long, mais soulignons ici que nous avons à cœur de répondre présents, autant que faire se peut, aux demandes de conférences, présentations, interventions auprès de nos partenaires publics comme privés. Cette présence et cet important travail de réseau et de partage de connaissances concourent à l'efficacité et à la qualité des soins offerts à nos patient-e-s et leurs familles.

Enfin, c'est avec une certaine fierté que nous avons pris connaissance des chiffres des évaluations de l'ANQ* pour notre service hospitalier ; celui-ci est distingué premier établissement de Suisse dans son domaine. Ces chiffres traduisent, outre l'immense engagement de l'équipe de l'unité hospitalière, l'important travail de nos équipes ambulatoire en amont et en aval de l'hospitalisation, qui en fait un temps thérapeutique réfléchi, articulé et particulièrement efficace. Un travail d'autant plus important que le taux d'occupation moyen en 2022 a été de 108 %.

**L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de qualité en soins aigus hospitaliers, réadaptation et psychiatrie sur tout le territoire suisse.*

Dr Hugues Paris
Médecin-chef de département

Nicolas Racine
Infirmier-chef de département



**PREMIER
ÉTABLISSEMENT
PSYCHIATRIQUE EA
DE SUISSE**



**28'976
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES**



**108%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION**



**8
LITS**



**35.9 JOURS
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR**



► © CNP - Communication

Département adulte 1

Gouvernance clinique

Au niveau départemental, la gouvernance clinique a été clarifiée et un effort conséquent de décentralisation opérationnelle a été mis en œuvre afin de faciliter le travail des cadres de proximité. Les unités de gestion du département en ressortent renforcées et leur identité consolidée.

Unité Neuchâteloise d'Intervention Psychosociale

Depuis 2016, les cadres médico-soignants du département sont responsables de la coordination de l'Unité Neuchâteloise d'Intervention Psychosociale (UNIP), dont le mandat est d'apporter une aide psychologique immédiate pour la population en cas d'événement potentiellement traumatisant.

Dans une stratégie de mise en conformité avec les appellations officielles fédérales, cette unité a changé de nom en 2022 et se nomme maintenant CARE-team Neuchâtel. Dans ce domaine, la coordination du CARE-team fait partie intégrante du Réseau Latin d'Aide psychologique d'urgence (ReLAPU), dont l'objectif est une uniformisation des pratiques en Suisse romande et une meilleure collaboration en cas d'événement traumatisant de grande ampleur.

Durée moyenne de séjours (DMS)

Les données de l'année 2022 mettent en évidence un raccourcissement de la durée moyenne de séjour (DMS) à 13.7 jours au sein des unités hospitalières du département. Le renforcement des suivis ambulatoires, ainsi que le relais rapide avec l'équipe mobile de transition dès la sortie de l'hôpital, en sont les principales raisons.

La sous-occupation de nos unités hospitalières est donc en lien étroit avec le virage ambulatoire opéré ces dernières années et l'intégration de soins directement dans la communauté. A titre d'exemple, le projet pilote d'ouverture de deux lits de très court séjour (24h) au sein du Centre d'urgences psychiatriques (CUP) offre une alternative intéressante à l'hospitalisation de certain-e-s patient-e-s.

Les recommandations internationales dans le domaine psychiatrique mettent en avant la nécessité d'hospitaliser les patient-e-s pour une durée qui soit la plus brève possible, en y effectuant un travail psychiatrique-psychothérapeutique de crise.

Enfin, le raccourcissement de la DMS permet également d'assurer un flux d'entrées de patient-e-s, sans avoir recours à des hospitalisations hors-canton, qui se révèlent être délétères en termes humains pour les patient-e-s, ainsi que de coordination globale des soins entre le séjour hospitalier et le suivi ambulatoire ultérieur.

Filière urgence, crise et liaison

La filière urgence crise et liaison (UCL) a renforcé son programme « crise suicidaire », en généralisant la prestation de soins ASSIP® (Attempted Suicide Short Intervention Program), qui est offerte de manière systématique aux patient-e-s ayant effectué une tentative de suicide. Cette généralisation de l'offre a été possible grâce à l'obtention d'un financement ad hoc de Promotion Santé Suisse pour la diffusion de la pratique de l'ASSIP en Suisse romande.

De plus, le CNP participe au projet ASSIP Home treatment (ASSIP HT®), qui offre la possibilité aux patient-e-s de bénéficier de cette thérapie à domicile. Cette prestation de soins vient combler un manque dans le domaine de la prévention secondaire du suicide, chez les patient-e-s ayant fait un geste suicidaire, pour lesquels le risque de récurrence est majeur durant les deux années qui suivent la tentative de suicide.

La filière UCL a également contribué activement à la mise sur pied d'une aide psychologique pour la population immigrée ukrainienne du canton, suite au déclenchement de la guerre dans ce pays en 2022. Au travers de groupes de travail, des cours d'information sur le psychotraumatisme ont été donnés aux familles d'accueil, ainsi qu'aux enseignant-e-s du canton. Une ligne d'appel dédiée est aussi venue renforcer la première ligne d'aide à cette population, réalisée par l'association Médecins du Monde. Enfin, la question du traumatisme vicariant a été mise en avant et a permis la réalisation d'un flyer d'information à ce sujet.

Filière de psychiatrie générale

D'une manière générale, nous constatons une légère baisse d'activité ambulatoire (29'966) comparativement à l'année 2021 (31'562). Plusieurs hypothèses expliquent cette modeste diminution ; premièrement le développement des programmes spécifiques de soins



29'966
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



86%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



34
LITS



13.7 JOURS
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR

Troubles du comportement alimentaire (TCA), Troubles de la personnalité notamment (TP) a représenté une part importante de l'activité des équipes sur le terrain, mais pas financièrement compensée par l'activité clinique. Deuxièmement et à l'instar des différentes institutions nationales et internationales, nous avons souffert de manque d'effectif et de difficultés de recrutement du personnel, rendant moins nombreuses les prestations de soins. Enfin, le renfort en personnel dans certains programmes spécifiques (TAPS - trouble anxieux, TP) a surtout permis l'élaboration et l'organisation des programmes de soins ainsi que la mise sur pied des formations nécessaires.

Au sein de la filière de psychiatrie générale (GEN), les programmes spécifiques de soins ont été consolidés en 2022. Le programme TCA a réalisé un travail important de mise en réseau et d'information concernant les possibilités de soins que le CNP pourrait offrir. La collaboration avec d'autres corps professionnels s'est renforcée dans ce domaine, que ce soit avec le Département enfance et adolescence pour les prises en charge pédopsychiatriques ou avec le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) pour les aspects somatiques. Le programme reste cependant embryonnaire, son développement étant tributaire de financements publics et des collaborations intercantionales à développer.

Au sein du programme TAPS, l'accent a été mis tant sur la reprise des groupes thérapeutiques que sur des suivis individuels, afin d'offrir une prise en charge personnalisée. De plus, la prise en charge des psychotraumatismes s'est étoffée de la présence d'une infirmière clinicienne formée dans ce domaine.

Enfin, le programme TP s'est élargi avec l'arrivée d'une médecin-chef de clinique et d'une infirmière. Elles viennent renforcer l'équipe existante et permettant la mise sur pied progressive d'une offre en soins spécifique pour les patient-e-s souffrant notamment de troubles de la personnalité émotionnellement labile.

PD Dr med Saillant Stéphane
Médecin-chef de département

Annick Wohlhauser
Infirmière-chef de département



» © David Marchon



© CNP - Communication

Département adulte 2



52'911
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



101.5%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



36
LITS



26.5 JOURS
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR

Après presque trois ans d'intérim, le Département de l'adulte 2 a accueilli en avril 2022 une nouvelle responsable médicale, la Dre Alessandra Solida, Médecin-chef de département. Cette prise de fonction a permis d'amorcer, dès le deuxième semestre de l'année 2022, une réflexion sur l'organisation du département et sur ses missions.

En termes de gouvernance clinique, la création du comité de gestion du département a permis de poser les fondements de la rénovation. Présidé par le binôme médecin-chef et infirmière-chef de département, il est composé des chef-fes de filières (ou leurs délégués), des responsables métier, ainsi que des professionnelles spécialistes dans les développements cliniques. Concernant les objectifs, le comité de gestion doit permettre de seconder le binôme dans la réflexion, l'opérationnalisation et l'application des stratégies au niveau du département. A terme, il doit aussi tenir un rôle majeur dans la promotion, l'harmonisation et l'encadrement de la croissance et la gestion des développements nécessaires au département, dans un esprit d'intelligence collective.

Au niveau organisationnel, cet organisme de consultation se réunit une fois par mois et le binôme médecin-chef et infirmière-chef lui soumet, sollicite et discute avec ses membres des lignes de développements avant de procéder à leur présentation au DME/DSO et CODIR.

Ainsi, c'est avec le comité de gestion que la stratégie de réforme du département a été discutée et approuvée à l'été 2022, posant les bases d'un travail de révision et de remodelage des indications et de trajectoires de soins au sein du département, notamment au niveau de la filière communautaire. Un projet toujours en cours qui prévoit la réorganisation du département en trois filières (filiale de réhabilitation psychosociale, filiale communautaire, filiale légale) et un programme

transverse spécialisé (le programme TIPP- Neuchâtel), qui sera opérationnelle au printemps 2023.

En résumé, le deuxième semestre 2022 a permis au Département de l'adulte 2 d'entamer une rénovation profonde, visant à rehausser et consolider les principes et les lignes de « bonne pratique » de la psychiatrie communautaire. Il a aussi vu s'amorcer la mise en place d'approches préventives en psychiatrie.

Pour pouvoir mener à bien ces projets de restructuration, outre la réorganisation en termes de filières et mission de soins, le département s'est doté d'un modèle de gouvernance clinique collégiale. Ce dernier est encore en cours de consolidation au vu de l'absence de cadres médicaux en nombre suffisant. Il est en effet essentiel d'inclure activement les forces vives et créatives du département au sein du comité de gestion, au vu des enjeux cruciaux des années à venir, tels que le développement de liens forts avec le milieu pour renforcer le rôle du CNP en tant qu'acteur

Dre Alessandra Solida

Médecin-chef de département

Habiba Khelifi

Infirmière-chef de département

Département âge avancé

En 2022, le Département de l'âge avancé a poursuivi ses projets institutionnels visant à déployer des programmes de soins répondant aux besoins spécifiques des patient-e-s. De même, le renforcement de nos collaborations avec les institutions partenaires a aussi représenté l'une de nos priorités.

Afin de garantir l'exécution de ces prestations, que cela soit pour des soins auprès des patient-e-s à domicile ou en EMS, ou pour un soutien auprès des diverses équipes des structures de soins partenaires, la mobilité de nos collaborateur-ric-e-s est restée au centre de nos préoccupations.

Cet élargissement de notre offre de soins mobile se reflète dans les chiffres, avec une forte augmentation du nombre de consultations ambulatoires en 2022 par rapport à 2021.

Si une augmentation du taux d'occupation des lits hospitaliers peut aussi être constatée cette année par rapport à l'année dernière, ce chiffre doit toutefois être relativisé au niveau de sa pertinence clinique. En effet, il arrive fréquemment que des patient-e-s stabilisé-e-s restent hospitalisé-e-s chez nous, faute de place disponible en EMS. Ce phénomène influence ainsi également la durée moyenne d'hospitalisation.

Suite au transfert de la mission d'hébergement auprès de divers EMS du canton, nous avons aussi renforcé la collaboration au travers d'une activité de consultation-liaison. D'une manière générale, la formation et la supervision auprès des EMS du canton se sont développées. Le but est d'augmenter le niveau de compétence des collaborateur-ric-e-s de ces institutions, afin qu'ils puissent assurer leur mission, considérant l'augmentation du niveau de complexité psychique des résident-e-s.

L'année 2022 a aussi été marquée par l'instauration de la consultation de soutien aux proches, une consultation pluridisciplinaire qui propose des soutiens individuels aux proches de patient-e-s. Son développement prévoit, en plus des soutiens individuels, la mise en place de groupes de parole et de séances de psychoéducation.

Enfin, dans le dernier trimestre de l'année, un centre de la mémoire unique a été créé au niveau cantonal, fruit d'une collaboration entre des équipes du RHNe, du Département de l'âge avancé, ainsi que d'un partenariat avec AROSS*. Constitué d'une équipe pluridisciplinaire, il a pour objectif le diagnostic spécialisé et la prise en charge des pathologies neurodégénératives. Répondant aux critères des Swiss Memory Clinics, il garantit un haut niveau d'expertise dans le diagnostic et la prise en charge des pathologies neurodégénératives.

Dr Umberto Giardini
Médecin-chef de département

Fernanda Santos
Infirmière-chef de département



19'929
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



99%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



35
LITS



41.5 JOURS
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR



» © CNP - Communication

*Arross : L'Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS)



Suite à la levée des mesures liées au COVID-19 en mars, l'année 2022 a été marquée par la reprise des offres de formation de l'IFRSM et le développement de nouvelles activités. Après deux ans de pandémie, cette reprise a nécessité une révision complète des contenus et des modalités des formations, afin de tenir compte des enseignements tirés pendant la crise sanitaire. Les habitudes d'avant la pandémie, tant des enseignant·e·s que des apprenant·e·s, se sont modifiées et ont nécessité des adaptations. Pour autant, l'ensemble du programme de formation destiné au personnel des soins a été réactivé très rapidement dès avril 2022, notamment en ce qui concerne le développement des compétences indispensables à l'exercice en milieu psychiatrique dans les domaines du risque suicidaire, de la prévention et gestion de la violence et des gestes de secours. Par ailleurs, de nouvelles formations ont aussi pu être développées dès l'automne 2022, comme l'éducation thérapeutique et la sensibilisation à la spiritualité.

Dans le domaine médical, l'IFRSM a introduit dans son offre pédagogique des nouveaux cours d'initiation à la sémiologie et à la psychopharmacologie spécialement destinés aux médecins assistant·e·s, et a mis en œuvre un séminaire de gouvernance clinique.

Dans le domaine de la recherche, l'engagement d'une jeune chercheuse en qualité de responsable a apporté un nouveau souffle à ce secteur d'activité, en fédérant une équipe de collaborateur·rice·s passionnés et enthousiastes autour de nombreuses idées innovantes. Des projets communs avec l'UniNE et la HE-Arc ont été proposés et verront le jour en 2023, respectivement sur les thématiques de la santé mentale au travail et l'éducation thérapeutique. Le projet de recherche en psychologie environnementale portant sur l'impact de l'architecture sur la santé mentale des patient·e·s et des soignant·e·s s'est également poursuivi selon le plan d'action quadriennal

établi.

Une réflexion a été entamée pour poser les bases du développement d'un registre clinique, y compris les prémisses pour l'établissement d'une commission éthique.

Du point de vue des journées d'envergure régionale, la première conférence du cycle « Re-p(an)enser le soin psychiatrique », a été un franc succès, avec la participation de près de 150 professionnel·le·s internes et externes au CNP. Des intervenant·e·s de renommée internationale ont animé les débats autour du thème du rétablissement.

Au mois de septembre, nous avons eu l'honneur d'accueillir la journée annuelle de la branche suisse de l'ISPS (International Society for psychological and social approaches to psychosis). De nombreux collaborateur·rice·s y ont participé pour discuter les approches thérapeutiques familiales dans le domaine de la psychose, dont les principes de bonnes pratiques s'appliquent également à toutes les autres prises en soins dans le domaine de la santé mentale.

Ainsi, en 2023, il s'agira d'affiner les besoins en formation, de consolider le catalogue de formation, de formaliser la stratégie de la recherche et de poursuivre les synergies au sein de l'IFRSM, entre ses centres de formation, de recherche et de documentation et bibliothèque.

Cycle de conférences „Re-p(an)enser le soin psychiatrique“

Si la société est l'une des causes de la maladie mentale, elle en est également l'un des remèdes. De la pratique de l'isolement en asile, la psychiatrie a évolué au fil du temps. Parce que l'être humain est avant tout un être social et empreint de culture, elle attribue aujourd'hui à la relation humaine une dimension thérapeutique. Le·la patient·e atteint·e de troubles psychiatriques n'est plus systématiquement enfermé·e, il·elle est intégré·e et soigné·e dans son environnement social, pour favoriser la réinsertion. Amorcé depuis plusieurs années, ce changement de culture a-t-il abouti ? La société est-elle prête à laisser ses stéréotypes et à rendre aux patient·e·s atteint·e·s de troubles psychiatriques leur place de citoyen·ne ?

Se rétablir : mythe ou réalité ?

Retrouvez ci-après le premier cycle de conférences organisé en partenariat avec l'Université de Neuchâtel (UniNE).

Intervenant·e·s :

Dr Mario Colucci, Psychiatre
Ph.D. Guillaume Jaubert, Philosophe et sociologue, Virginie Oberholzer, Bénéficiaire AI, Sandra Hotz, Co-directrice de l'Institut de droit de la santé UNINE / Felix Delerm, Assistant-doctorant de l'Institut de droit de la santé UNINE. Habiba Khelifi, Annick Wohlhauser, Dr Umberto Giardini et PD Dr med Stéphane Saillant, CNP.



Quelle place pour l'autodétermination dans les soins de santé mentale ?

Le deuxième cycle de conférences organisé également en partenariat avec l'Université de Neuchâtel (UniNE).

Intervenant·e·s :

Dr Alexandre Wullschleger, Médecin adjoint, HUG, Dennis Sbircea, Lab'Manager, chargé de projet innovation, fondation ARHM, Lyon, France, Roxane Mazallon, Pair praticienne en santé mentale, Olivier Walger, Professeur HE-Arc Neuchâtel, Dr Maxime Morsa, Chercheur postdoctoral, maître de conférences, Université Sorbonne, Paris, autonomie des patient·e·s, Sandra Hotz, Co-directrice de l'Institut de droit de la santé UniNE, Natalia Cossentino, Assistante-doctorante de l'Institut de droit de la santé UniNE. Nicolas Racine, Dre Alessandra Solida, CNP.





Recherche

Nouveaux articles scientifiques publiés en 2022:

• O. Diringier (2022). Quel profil pour les hospitalisations non volontaires en psychiatrie ? *Cortica* 1 (2), 276-294, <https://doi.org/10.26034/cortica.2022.3135>.

• U. Giardini, C. Fahim, E. Moreau, L. Peris (2022). Peur, incertitude et résilience: sont-elles les éléments constitutifs de la prise de décision vaccinale pendant l'épidémie COVID-19 ? *Cortica*. 1(2), 377-398.

• Mancini-Marie, C. Fahim, S. Potvin, J. Jiminez, N. Lakis, E. Stip, A. Mendrek, (2022). Sex differences and symptom based gray and white matter densities in schizophrenia. *Cortica*,1(2), 493-530 <https://doi.org/10.26034/cortica.2022.3137>

• D. Marcot, H.C. Castelan Camargo (2022). Prégabaline sous la loupe carcérale. Réflexions sur une problématique émergente, *L'Encéphale*, Volume 49, Issue 2, 2023, Pages 199-201, ISSN 0013-7006, <https://doi.org/10.1016/j.encep.2022.03.003>.

• Adamina M, Saillant S. Authors' Reply: Nationwide Study on Stress Perception Among Surgical Residents. *World J Surg*. 2022 Dec;46(12):3123-3124. doi: 10.1007/s00268-022-06775-8. Epub 2022 Oct 14. PMID: 36239742; PMCID: PMC9568907.

• Wenger N, Vallat J, Boto Gonçalves P, Michaud L, Saillant S. Importance de l'accompagnement des proches confrontés à une tentative de suicide [Relevance of interventions and support for relatives of an individual who made a suicide attempt]. *Rev Med Suisse*. 2022 Jun 15;18(786):1224-1227. French. doi: 10.53738/REVMED.2022.18.786.1224. PMID: 35703866.

• Guggisberg C, Fillietaz F, Bianchi C, Saillant S, Jaquet N, Della Santa V, Beysard N. « Code blanc » : modèle de collaboration interprofessionnelle aux urgences ["White code protocol": model of interprofessional collaboration in the emergency room]. *Rev Med Suisse*. 2022 Aug 17;18(791):1492-1496. French. doi: 10.53738/REVMED.2022.18.791.1492. PMID: 35975768.

• Michaud L, Berva S, Ostertag L, Costanza A, Van der Vaeren B, Dorogi Y, Saillant S, Golay P, Morandi S. When to discharge and when to voluntary or compulsory hospitalize? Factors associated with treatment decision after self-harm. *Psychiatry Res*. 2022 Nov;317:114810. doi: 10.1016/j.psychres.2022.114810. Epub 2022 Aug 21. PMID: 36029569.

• Chevally M, Gialamas E, Giudicelli G, Vuagniaux A, Guarino L, Worreth M, Saillant S, Diana M, Saadi A. Is an Early Resumption of a Regular Diet After Laparoscopic Roux-en-Y Gastric Bypass Safe? *Obes Surg*. 2022 Oct;32(10):3375-3383. doi: 10.1007/s11695-022-06224-4. Epub 2022 Aug 1. PMID: 35913602; PMCID: PMC9532321.

• Schaefert R, Stein B, Meinschmidt G, Roemmel N, Huber CG, Hepp U, Saillant S, Fazekas C, Vitinius F. COVID-19-Related Psychosocial Care in General Hospitals: Results of an Online Survey of Psychosomatic, Psychiatric, and Psychological Consultation and Liaison Services in Germany, Austria, and Switzerland. *Front Psychiatry*. 2022 Jun 24;13:870984. doi: 10.3389/fpsy.2022.870984. PMID: 35815043; PMCID: PMC9270003.

• Tzartzas K, Oberhauser PN, Marion-Veyron R, Saillant S. Psychiatric consultation in general practitioners' daily practice: a qualitative study on the experience of consultation-liaison psychiatry interventions in primary care settings in French-speaking Switzerland. *BMC Prim Care*. 2022 Dec 7;23(1):316. doi: 10.1186/s12875-022-01937-y. PMID: 36476468; PMCID: PMC9730556.

2022 nouveaux projets de recherche :

• Projet de recherche en collaboration avec l'HE-Arc sur les compétences de résilience acquises par les infirmier-ère-s, durant leur formation. L'objectif de ce projet est d'investiguer les éléments qui favorisent le processus de résilience des infirmier-ère-s, afin de développer des outils pédagogiques permettant d'améliorer la durabilité de leur carrière professionnelle. Ce projet, d'une durée de quatre ans, sera soumis en 2023 au du FNS.

• Développement d'un projet interne de recherche en Education thérapeutique (ETP). Ce projet permettra de soutenir l'implémentation de l'ETP au CNP, d'évaluer les bénéfices sur les patient-e-s ainsi que leurs proches, et de mesurer l'impact sur les relations entre professionnel-le-s.

• Projet de recherche sur l'impact de l'environnement architectural des unités hospitalières sur le bien-être et la santé mentale des patient-e-s et des professionnel-le-s de santé. Plus précisément, il s'agit d'évaluer l'impact de différentes caractéristiques architecturales sur :

- le bien-être et le rétablissement des patient-e-s,
- le bien-être et la satisfaction au travail des professionnel-le-s de santé,
- la relation entre les patient-e-s et les professionnel-le-s de santé.



Conférences & formations



Conférences et formations spécifiques 2022

15 mars 2022

Demi-journée « What's new in suicide prevention ? » par le Dr Stéphane Saillant, Dre Anne Edan, Dr Laurent Michaud, Prof. Dolores Angela Castelli Dransart, Dre Carole Kapp, Mme Anne-Marie Trabichet, Mme Caroline Dedeystere, Mme Annick Wohlhauser, M. Yves Dorogi, M. Ludovic Bornand, Mme Marjory Winkler et M. Raphaël Thélin.

19 mai 2022

Conférence pour l'association des magistrats judiciaires neuchâtelois « Cinq' à sept de la psychiatrie » par la Dre Nathalie Koch, Mme Sarah Rohrbach, Dr Stéphane Saillant, Dr Dominique Marcot, Dr Nikolaos Tsachouridis.

24 juin 2022

Cycle conférence « RE-P(AN)SER LE SOIN PSYCHIATRIQUE – Se rétablir : mythe ou réalité ? » par le Dr Mario Colucci, Ph.D : Guillaume Jaubert, Mme Virginie Oberholzer, Mme Sandra Hotz, M. Félix Delerm, avec la participation pour la table ronde de : Mme Habiba Khelifi, Mme Annick Wohlhauser, Dr Umberto Giardini, Dr Stéphane Saillant.

02 septembre 2022

La journée de formation « Les après-coups de la pandémie » par les Profs Alain Ferrant & Albert Ciccone.

30 septembre 2022

XVème journée ISPS –SUISSE « Thérapie en dialogue – Familles et psychoses » par Mme Joëlle Michaud-Feinberg, Dre Mercedes Mosig, Dr Dag Söderström, Dr Pierre Progin, Dr Brian Martindale.

11 octobre 2022

Journée mondiale de la santé mentale par M. Hans-Christoph Schmidt, M. Nathan Hostetter, M. Philippe Kramer, M. Stéphane Falquet, Dr Hugues Paris, Dr Adrian Sutu et M. Romuald Drocinski.

09 novembre 2022

Présentation psychopharmacologie « Traitement des troubles de déficit de l'attention et l'hyperactivité, le méthylphénidate et la dexanphétamine/génériques Sandoz pour le système nerveux central » par Mme Sabrina Huber et M. Atilla Tenky.

15 décembre 2022

Journée de formation « Introduction à la psychothérapie CEPUSPPEa ».

26 et 27 août 2022, 30 septembre et 1er octobre 2022, 28 et 29 octobre 2022, et 25 et 26 novembre 2022

« Thérapies des schémas » par Mme Katja Molnar, M. Salvatore Corbisiero, M. Sébastien Gamba.

25 août 2022

Formation à la pratique expertale par Mme Sarah Rohrbach.

02 novembre 2022

« Intersession de l'activité expertale » par Mme Sarah Rohrbach.

Formations DSO-DME

30-31 mars et 1er avril 2022, 18-19-20 mai 2022, 08-09-10 juin 2022, 21-22 septembre 2022, 09-10-11 novembre 2022

« Generic Provider » par Mme Gorana Mikic, Mme Noémie Migliorini, M. Jean Bellenot et M. Kevin Loosli.

07 et 08 juillet 2022, 17 et 18 octobre 2022

« Prévention et gestion de la violence, Maintien ferme » par Mme Mélanie Hirschi, Mme Véronique Vollenweider, MM. Jusuf Alic, Noé Jaquet, Djamel Maache, Romuald Drocinski.

07-08-09-10 février 2022, 07-08-09-10 mars 2022, 04-05-06-07 avril 2022

« Formation rétablissement » par Mme Marie Gagné.

1er décembre 2022

« Conduite d'entretien » par Mme Véronique Vollenweider et M. Romuald Drocinski.

23 juin, 20 octobre 2022

« Conduites addictives » par Mme Valérie Bühler et Mme Isabelle Streit.

25 octobre 2022

« Démence » par Mme Valérie Jonak et M. Bruno Da Rocha Alves Pinho.

05 septembre 2022

« Le droit dans la pratique » par Mme Stéphanie Gay-Luy.

05 octobre 2022

« Outils de la PNL » par M. Noé Jaquet et Mme Gwladys Baconnet Malletroit.

14 septembre 2022

« Psychopharmacologie » par le Dr Umberto Giardini et M. Jean Bellenot.

29 septembre 2022

« Troubles de l'humeur » par M. Romuald Drocinski et Mme Valérie Jonak.

27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 08 novembre, 06 décembre 2022

« Séminaire de sémiologie » par la Dre Alessandra Solida et Dre Oana Diringer.

10 mai, 14 juin, 06 septembre, 22 novembre 2022

« Séminaire de gouvernance clinique » par la Dre Nathalie Koch, Dre Oana Diringer, Dr Jean-Blaise Wasserfallen, M. Philippe Courvoisier, Dre Christine Besse, Dr Philippe Freiburghaus.

Grandes conférences 2022

08 mars 2022

« La Dissociation: enjeux et pistes de stabilisation et de traitement » par Dr Hélène Filomena Dellucci, Docteur en psychologie.

03 mai 2022

« La place de l'enfant dans la pratique clinique » par les Dres Hélène Faignot, et Nathalie Koch et les Drs Umberto Giardini et Stéphane Saillant.

07 juin 2022

« Perspectives contemporaines de détection et intervention dans les psychoses débutantes » par la Dre Alessandra Solida.

20 septembre 2022

« Révisions des pratiques cliniques » par le Dr Laurent Michaud.

06 décembre 2022

« Psychothérapies et temporalité » par le Prof. Jean-Nicolas Despland.

Cours et présentations cliniques CNPad 1

1er février 2022

« Anorexie le premier entretien » par le Dr Thierry Vincent.

22 mars 2022

« Bonnes pratiques thérapeutiques du

trouble de la personnalité borderline » par le Dr Stéphane Kolly.

05 avril 2022

« Les éprouvés du psychothérapeute en regard du patient, questions autour du contre-transfert » par M. Alain Neuenschwander

14 juin 2022

« Consultation spécialisée en sexologie : aborder la question de l'intimité en thérapie » par Mme Amandine Friedmann.

27 septembre 2022

« L'enfant confronté à des événements potentiellement traumatiques. Comprendre leurs réactions pour mieux intervenir » par Mme Marie-José Lacasa.

25 octobre 2022

« Expérience sur la psycho-oncologie » par le Dr Yann Corminboeuf.

15 novembre 2022

« La question de la demande de soins en psychiatrie et en particulier en liaison » par le Dr Stéphane Saillant.

Cours et présentations cliniques CNPad 2

1er février 2022

« Les tueurs en série » par le Dr Lucio Peverelli.

14 juin 2022

« La neuropsychologie » par Mme Amélie Mantelli.

30 août 2022

« Un parcours dans la psychose : de la chose au mot » par le Dr Dominique Marcot et M. Dominique Rudaz.

25 octobre 2022

« L'EFT (Emotional Freedom Technique) » par la Dre Ibtissam Leila Akhrouf.

15 novembre 2022

« Les aléas de la transmission transgénérationnelle et l'agir violent » par Mme Mina Hanifi.

29 novembre 2022

« Le syndrome de Stockholm par ses acteurs : mécanismes de l'emprise » par le Dr Dominique Marcot.

Formations CNPea**17 janvier, 14 février, 21 mars, 25 avril, 17 octobre, 14 novembre, 05 décembre 2022**

« Bilan Neurocognitif » par Mme Maé Mentha.

10,17 et 31 janvier, 21 février, 07, 21 et 28 mars, 04 et 25 avril, 16 et 30 mai, 13 juin, 22 et 29 août, 05 et 26 septembre, 17, 24 et 31 octobre, 14, 21 et 28 novembre 2022, 05 et 12 décembre 2022

« Présentations cliniques » par le Dr Hugues Paris, Dre Léa Kiener, Dr Marius Pop, Dr Mircea Radu, Dre Philippe Richard, Dre Isabelle Wyss.

10 janvier, 31 janvier, 14 mars, 04 avril, 09 mai, 20 juin, 22 août, 26 septembre, 07 et 28 novembre 2022

« Séminaire Contes » par Mmes Florence Arrighi Repele et Florence Girardet Hool.

24 janvier, 07 et 28 mars, 23 mai, 27 juin, 05 septembre, 24 octobre, 21 novembre 2022

« Séminaire Violence » par Mme Sarah Wandoch et Dre Hélène Faignot
10 janvier, 31 janvier, 14 mars, 04 avril, 09 mai, 20 juin, 22 août, 26 septembre, 07 et

28 novembre 2022

« Séminaire Bilan » par Mme Corinne Graf Broder.

17 janvier, 14 février, 21 mars, 25 avril, 16 mai, 13 juin, 29 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 05 décembre 2022

« Séminaire Institutions » par Mme Mélanie Clavijo Beguelin.
24 janvier, 07 mars, 06 septembre, 24 octobre, 21 novembre 2022
« Séminaire Psychopathologie » par Dre Léa Kiener et Mmes Mélanie Clavijo Beguelin et Annick Crausaz.

14 février, 21 mars, 13 juin, 29 août, 14 novembre 2022

« Psychopharmacologie » par Dr Laurent Holzer.

L'IFRSM et ses partenaires**23 mars 2022**

« Visite d'enseignants – Capa'Cité - Chambre du Commerce » par Mmes Marielle Prevos-Morgant et Patricia Louvet, M. Jean Bellenot, M. Jean-Claude Marguet.

06 juillet 2022

« Visite de lycéens de Burgdorf » par M. Jean Bellenot et Mme Caroline Fankhauser.

20 septembre 2022

« Visite classe ASE du CEFF de Saint-Imier » par M. Jean Bellenot et Mme Caroline Fankhauser.

Formation pour nos étudiants HES et ES

10 janvier, 21 février, 25 avril, 07 juin, 26 septembre et 14 novembre 2022
« Accueil » par M. Jean Bellenot, M.

Leroy Racine, Mme Magalie Maule, Mme Katheline De Oliveira Leal, M. Stéphane Thelin et M. Michael Pereira.

17 janvier, 28 février, 02 mai, 13 juin, 03 octobre et 21 novembre 2022

« Psychopathologies » par M. Jean Bellenot, M. Leroy Racine, Mme Magalie Maule, Mme Katheline De Oliveira Leal, M. Stéphane Thelin et M. Michael Pereira.

09 février, 06 avril, 25 mai, 06 juillet, 02 novembre et 14 décembre 2022

« Analyse clinique » par M. Jean Bellenot, M. Leroy Racine, Mme Magalie Maule, Mme Katheline De Oliveira Leal, M. Stéphane Thelin et M. Michael Pereira

16 mars, 15 juin et 16 novembre 2022

« Intersession Praticien formateur » par M. Jean Bellenot, M. Leroy Racine, Mme Magalie Maule, Mme Katheline De Oliveira Leal, M. Stéphane Thelin et M. Michael Pereira.



Centre de documentation & bibliothèque

Le Centre de documentation et bibliothèque (CDB), dont le fonctionnement est bien ancré au sein de l'IFRSM, s'est doté en 2022 de nouveaux canaux de communication interne (ex. newsletter) et externe (capsule vidéo sur cnpinfo.ch) permettant de développer davantage son potentiel et rappeler l'importance d'un centre documentaire au sein d'une institution médicale.

Des perspectives d'évolution ont été conceptualisées en 2022 concernant le catalogue du centre : s'il référence déjà toutes les ressources papier et numérique du CNP, il a pour vocation future de permettre un accès direct à des ressources thématiques, différentes bases de données pour la recherche d'articles, la mise en ligne d'outils de référence, et bien d'autres possibilités encore.

A ce jour, après un classement qui n'avait pas été fait depuis de nombreuses années, l'ensemble des ressources disponibles se monte à plus de 11'500 notices. Le centre de documentation, qui s'est chargé à de nombreuses reprises de collecter des livres auprès de cabinets de médecins et psychologues partant à la retraite, remercie par ailleurs les nombreux donateurs-riche-s.

Dans sa mission de soutien aux activités de l'IFRSM, le centre a notamment fourni de la documentation adaptée aux diverses formations et conférences. Sa participation aux événements de l'institut a aussi été un grand succès : on citera par exemple la première visite guidée du site de Préfargier, proposée en marge de la journée mondiale de la santé mentale, ou l'opération « dons de livres » lors de l'inauguration des nouvelles salles de l'IFRSM.

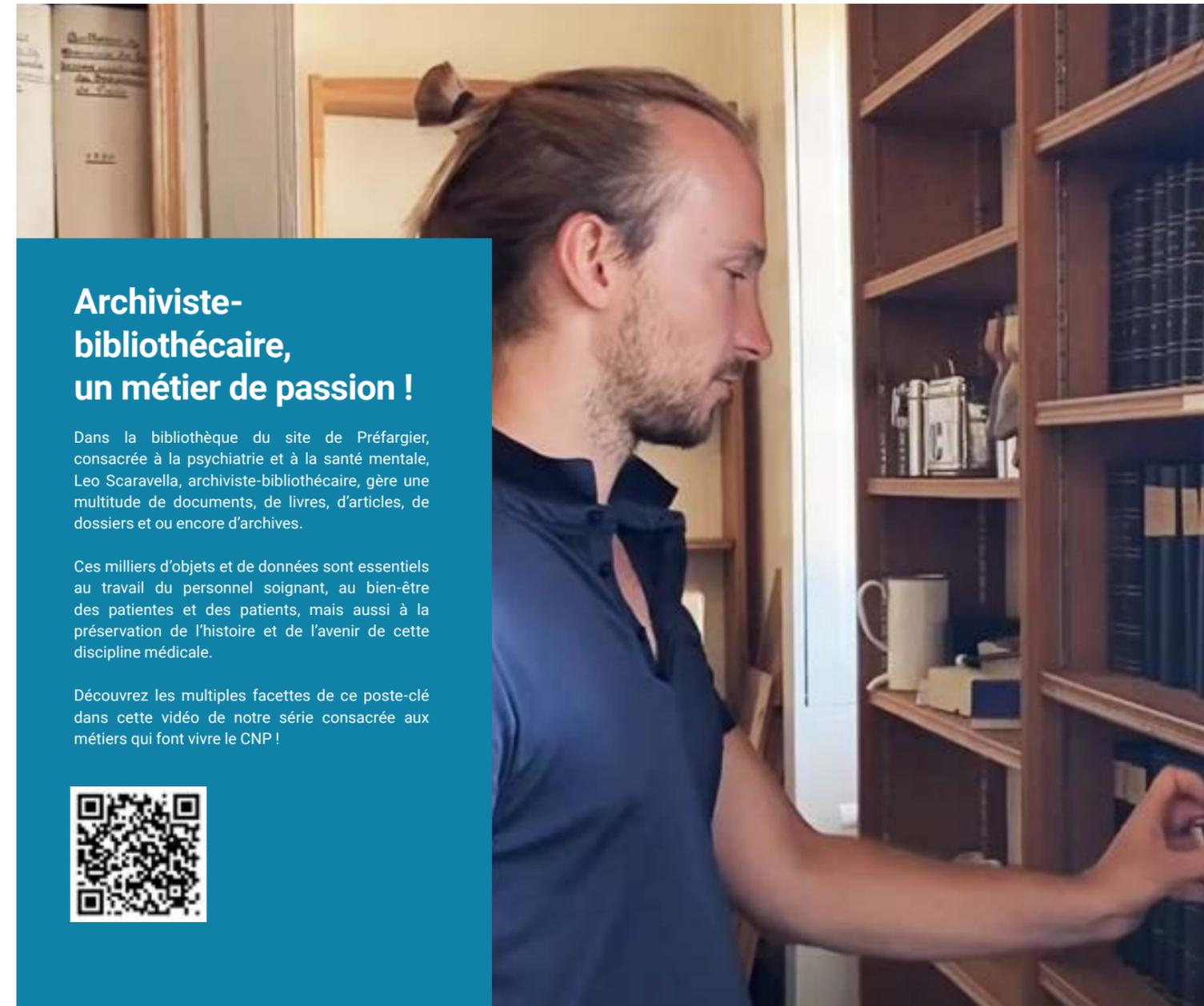
Le CDB a été également présent sur la scène extérieure, en tissant de nouveaux partenariats avec des acteurs culturels du canton. A ce titre deux balades archéologiques ouvertes au public ont été organisées sur le site de Préfargier avec le Laténium, dans le contexte de l'exposition « Entre deux eaux. La Tène, lieu de mémoire ». Le CNP a également participé à un podcast diffusé par le musée d'archéologie.

D'autre part, une première mise en relation avec des chercheurs du CHUV a permis d'entrevoir une nouvelle collaboration, principalement axée sur l'identification et l'inventaire des objets liés à la médecine et conservés par le CNP. La possibilité d'entreprendre des travaux de recherches doctorales sur l'histoire de la psychiatrie dans le canton de Neuchâtel a aussi été discutée.

La documentation et les archives étant intimement liées à l'histoire, leurs potentiels informationnel et visuel importants ont fait émerger un fort potentiel patrimonial pour le centre. Une liste de fonds documentaires concernant l'histoire de Préfargier et du CNP a été élaborée, pour permettre, à terme, des recherches plus aisées.

A ce titre, les archives historiques de la Maison de Santé de Préfargier ont été inventoriées en 2022 par les archives de l'Etat, et sont désormais disponibles en ligne. Elles seront bientôt rejointes par les archives de Perreux, reconditionnées et versées par le centre de documentation.

Une première mise en valeur de ces ressources patrimoniales a vu le jour avec une séance test pour les Journées européennes du patrimoine.



Archiviste-bibliothécaire, un métier de passion !

Dans la bibliothèque du site de Préfargier, consacrée à la psychiatrie et à la santé mentale, Leo Scaravella, archiviste-bibliothécaire, gère une multitude de documents, de livres, d'articles, de dossiers et ou encore d'archives.

Ces milliers d'objets et de données sont essentiels au travail du personnel soignant, au bien-être des patientes et des patients, mais aussi à la préservation de l'histoire et de l'avenir de cette discipline médicale.

Découvrez les multiples facettes de ce poste-clé dans cette vidéo de notre série consacrée aux métiers qui font vivre le CNP !





97%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION
DE L'HÔPITAL



-7.4 MIO
RÉSULTAT DE
L'EXERCICE 2022

Rapport de gestion

Compte de résultat au 31 décembre 2022

en francs suisses

	2022	2021
Produits envers les patients	37'064'580	37'614'016
Autres recettes	2'234'998	3'458'674
Pertes sur débiteurs	-53'680	-37'979
Participation de l'Etat	34'732'220	37'723'230
Prestations propres inscrites à l'actif	222'891	184'333
Produits d'exploitation	74'201'009	78'942'274
Charges de personnel	-64'919'295	-68'839'410
Matériel médical d'exploitation	-1'094'406	-1'154'192
Autres charges pour biens et services	-9'370'573	-10'811'031
Charges de personnel et pour biens et services	-75'384'274	-80'804'633
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	-1'183'265	-1'862'359
Amortissements sur immobilisations corporelles	-3'580'817	-3'068'777
Résultats d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)	-4'764'082	-4'931'136
Charges financières	-797'071	-794'310
Résultat financier	-797'071	-794'310
Résultat ordinaire	-5'561'153	-5'725'446
Produits extraordinaires	5'611'859	3'130'175
Charges extraordinaires	-7'501'500	-511'278
Résultat de l'exercice	-7'450'794	-3'106'549

Compte de résultat

Le CNP termine l'année 2022 avec un déficit de 7.4mio. Ce déficit s'explique par une diminution importante des recettes d'exploitation (hébergement, ambulatoire et PIG). La diminution des charges d'exploitation en lien avec le transfert des activités d'hébergement n'a pas permis de compenser la diminution des recettes.

Recettes

Hôpital

Le taux d'occupation moyen pour l'année 2022 est de 97%. L'Unité hospitalière pour enfants et adolescents a eu une occupation moyenne de 108%.

Par contre, les autres Unités hospitalières de l'adulte et de l'âge avancé ont maintenu des taux d'occupation moyens inférieurs à 100%. Cette sous-occupation hospitalière a engendré une réflexion sur la nécessité d'adapter le nombre de lits à Préfargier, afin d'en restaurer la viabilité financière dans les années à venir. En effet, celle-ci est à mettre en lien avec une meilleure prise en charge des patient-e-s par l'intermédiaire des nos structures ambulatoires qui offrent une alternative à l'hospitalisation, comme les hôpitaux de jour, les équipes mobiles et l'accompagnement socio-thérapeutiques à domicile.

Ambulatoire

En 2022, la facturation ambulatoire est inférieure à 2021. Cette diminution des recettes est à mettre en lien avec la pénurie du personnel soignant et un absentéisme important dû à la surcharge des équipes en place par rapport aux manques d'effectifs.

Subventions

Les subventions étatiques ont globalement diminué en 2022. Ces diminutions sont liées à :

- l'arrêt de l'activité d'hébergement avec la fermeture des lits AIP et EMS sur le site de Perreux,
- la diminution de l'enveloppe PIG de 1.9 millions.

Charges d'exploitation

Charges salariales

La diminution importante des charges salariales en 2022 par rapport à 2021 est liée principalement au transfert des activités d'hébergement, qui a abouti à la fermeture du site de Perreux (juin 2021) d'une part, et d'autre part, à la difficulté de recrutements du personnel soignant, avec plusieurs postes qui sont restés vacants durant toute l'année 2022. Le CNP a dû recourir à l'engagement de personnel temporaire par l'intermédiaire d'agences de placement.

Autres charges d'exploitation

La diminution des autres charges d'exploitation est liée en grande partie à l'arrêt des activités du site de Perreux. Mais cette diminution a été compensée dans une certaine mesure par une augmentation des coûts en lien avec l'inflation (matières premières, énergies, services).

Charges et produits extraordinaires

Des constitutions et dissolutions de réserves ont été effectuées durant l'exercice 2022.

Maria Biundo

Directrice des finances et de l'exploitation

Bilan au 31 décembre 2022

en francs suisses

	2022	2021
Actifs		
Liquidités	421'559	629'039
Créances résultant de livraisons et de prestations	9'785'006	10'272'193
Autres créances à court terme	1'156'406	1'562'382
Stocks	495'790	478'245
Actifs de régularisation	6'098'491	8'444'532
Actif circulant	17'957'252	21'386'391
Immobilisations corporelles	42'523'446	44'897'841
Immobilisations financières	62'000	88'375
Actif immobilisé	42'585'446	44'986'216
Total Actifs	60'542'698	66'372'607
Passifs		
Dettes financières à court terme	34'145'000	36'345'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'113'967	2'126'208
Provisions à court terme	2'180'693	2'823'784
Passifs de régularisation	1'659'988	2'551'553
Engagements à court terme	40'099'648	43'846'545
Dettes financières à long terme	41'220'000	43'365'000
Provisions à long terme	7'500'000	0
Fonds affectés	529'273	516'273
Engagements à long terme	49'249'055	43'881'273
Engagements	89'348'703	87'727'818
Capital issu de la création du CNP	763'453	763'453
Pertes reportées	- 29'569'458	- 22'118'664
Fonds propres	-28'806'005	-21'355'211
Total Passifs	60'542'698	66'372'607

Publication Communication

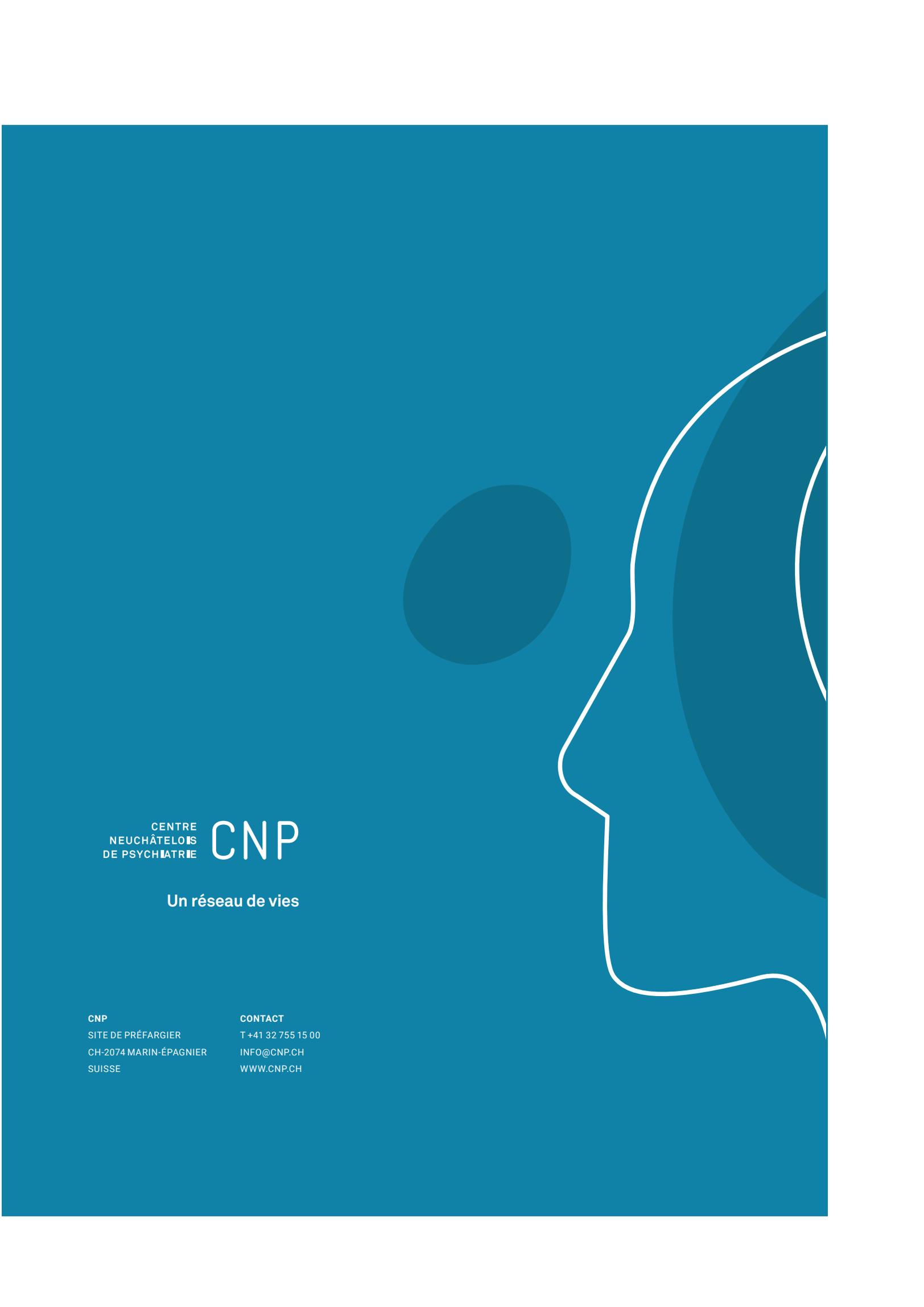


CNP
SITE DE PRÉFARGIER
CH-2074 MARIN-EPAGNIER
SUISSE



CONTACT
T +41 32 755 15 00
INFO@CNP.CH
WWW.CNP.CH

© 2023 CENTRE NEUCHÂTELOIS DE PSYCHIATRIE



CENTRE
NEUCHÂTELOIS
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vies

CNP
SITE DE PRÉFARGIER
CH-2074 MARIN-ÉPAGNIER
SUISSE

CONTACT
T +41 32 755 15 00
INFO@CNP.CH
WWW.CNP.CH